



Revendications Force Ouvrière Négociation Annuelle 2014

Pour l'année 2014, le Syndicat Force Ouvrière revendique :

Rémunération / Pouvoir d'Achat

- Augmentation Générale de 3%
- Application de 2 % de rattrapage pour les salariés dont le salaire est inférieur de 4% et plus au salaire moyen de référence du coefficient les concernant
- Revalorisation de la grille salariale de Coca-Cola Production de 2 %
- Pérennisation du dispositif Chèques Vacances tel qu'il existe actuellement avec une évolution des seuils,
- Passage de la prime d'ancienneté à 20 % pour les salariés ayant + de 20 ans d'ancienneté
- Mise en place d'un dispositif chèques restaurants utilisables au restaurant d'entreprise et à l'extérieur de l'entreprise ,
- Prise en charge par l'employeur des augmentations de la Mutuelle
- Revalorisation du jour d'habillage

Temps de travail / pénibilité

- Instauration d'un 2ème jour d'ancienneté pour les salariés ayant 10 ans d'ancienneté et plus
- 1 jour de repos supplémentaire pour les 55 ans et plus .

